

PROVINCE  
de  
LUXEMBOURG

Du registre aux délibérations du Collège communal de cette Commune  
a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 28 juin 2021

ARRONDISSEMENT  
de  
NEUFCHATEAU

PRESENTS : Mme Anne LAFFUT, Bourgmestre - Présidente  
MM Christian BAIJOT, Luc BOSSART, Wendy DERO,  
Vincent NOLLEVAUX, Echevins ;  
~~Michèle MARICHAL, Présidente du CPAS avec voix  
délibérative ;~~

COMMUNE  
de  
LIBIN

E. DUYCK, Directrice générale, secrétaire

LE COLLEGE COMMUNAL,

**OBJET : Fixation du prix de la redevance de l'eau de distribution en 2021**

Vu la délibération du Collège communal en séance du 29 juin 2020 fixant le prix de la redevance de l'eau de distribution pour la période du 31 juillet 2019 au 31 décembre 2020 ;

Vu l'arrêt du C.V.D (Coût vérité distribution) de l'année 2020 au prix de 2,40 € / m<sup>3</sup>, par le Conseil communal;

Vu l'arrêté du Ministre des pouvoirs locaux, de la Ville et du Logement du 14 juin 2021, approuvant la délibération du Conseil communal arrêtant le C.V.D de l'année 2020 ;

Vu l'avis de publication de l'arrêté ministériel repris ci-dessus, en date du 21 juin 2021;

Attendu que la facturation de la redevance de l'eau est facturée pour la période du 31/12/2020 au 31/12/2021 ;

D E C I D E, à l'unanimité,

De fixer la redevance de l'eau de distribution - consommation du 31/12/2020 au 31/12/2021, comme suit :

**Période du 31/12/2020 au 30/06/2021 :**

\* redevance : (20 x CVD (2,20 €)) + (30 x CVA (2,365€)) /an

\* C.V.D. : consommation : 1 à 30 m<sup>3</sup> : 1,10 €/m<sup>3</sup>

31 à 5000 m<sup>3</sup> : 2,20 €/m<sup>3</sup>

\* CVA : 2,365€/m<sup>3</sup>

\* Fonds social : 0,0275€/m<sup>3</sup>

\* TVA de 6 % .

**OBJET : Fixation du prix de la redevance de l'eau de distribution en 2021 (suite)**

**Période du 01/07/2021 au 31/12/2021 :**

\* redevance : (20 x CVD (2,40 €)) + (30 x CVA (2,365€)) /an

\* C.V.D. : consommation : 1 à 30 m3 : 1,20 €/m3

31 à 5000 m3 : 2,40 €/m3

\* CVA : 2,365€/m<sup>3</sup>

\* Fonds social : 0,0275€/m<sup>3</sup>

\* TVA de 6 % .

Par le Collège :

La Secrétaire,  
s) E. DUYCK

Pour extrait conforme,  
La Directrice générale,

La Présidente,  
s) A.LAFFUT

La Bourgmestre,

  
E. DUYCK



  
A. LAFFUT